

L'étape de la consultation

Autor(en): **pbs**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **71 (1983)**

Heft [3]

PDF erstellt am: **25.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-276775>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Rapport Meyer : la participation des femmes à la défense générale

Au cours de l'année 1983, les femmes devront se prononcer sur les propositions qui leur sont faites quant à leur participation à la défense générale. Toutes les femmes peuvent répondre à la consultation : le sujet, en tout cas, mérite d'être étudié très, très attentivement, car les enjeux sont importants. Dans ce but, l'équipe de FS a décortiqué le rapport et joué le jeu du questionnaire. A vous de nous faire connaître par la suite vos réactions, vos réflexions et vos réponses.

L'étape de la consultation

La question de la participation des femmes à la sécurité nationale est importante. Elle est entrée dans sa phase politique par la publication et la mise en consultation du Rapport Meyer le 21 janvier.

La presse en a déjà parlé avec plus ou moins d'exactitude. Il y a déjà eu des manifestations dans la rue. On ne peut pas en rester là pour se faire une opinion personnelle.

Il faut lire le Rapport. Chacun, chacune peut le demander (Office central de la défense, 3003 Berne). Les associations féminines faïtières sont consultées, et elles consulteront sans doute leurs membres. Mais chacun, chacune peut répondre individuellement à la consultation et peut faire des propositions nouvelles ; on en tiendra compte pour autant qu'elles concernent le but spécifique du Rapport et sont constructives.

Ce que propose ou ne propose pas le Rapport

Il est faux de dire qu'il propose un service militaire obligatoire pour les femmes, quelles que soient les ambiguïtés que comportent certaines variantes (voir Résumé des variantes, et Editorial).

Mais il est vrai qu'il traite d'un problème de sécurité ou de défense générale, au sens où ces termes sont définis par les Messages du Conseil fédéral au Parlement.

Il ne s'agit donc pas d'un « service civil national » ou « de remplacement », qui auraient d'autres objectifs que la défense générale, ni du problème du maintien de la paix, qui est une question de politique étrangère (le Conseil fédéral s'en occupe aussi).

But du Rapport

Il veut rendre les femmes conscientes des risques et des responsabilités qui les attendraient, des services qu'elles pour-

raient et devraient rendre à la communauté en cas de crise, de catastrophe ou de guerre.

Il présente la situation actuelle : il y a 20 000 femmes engagées volontairement dans la protection civile au lieu des 100 000 nécessaires ; il manque 45 000 personnes pour assurer les soins médicaux ; les trois quarts seulement des besoins sont couverts dans les services complémentaires féminins, et 40 % de ceux de la Croix-Rouge, branche féminine.

Par l'expérience de deux guerres mondiales, on sait qu'on peut compter sur la bonne volonté des femmes ou sur leur instinct de survie. Mais cela ne suffit plus dans les conditions actuelles, un minimum d'organisation et de formation est nécessaire pour que la contribution des femmes à la sécurité soit efficace.

Appel à l'opinion des femmes

Les grandes associations féminines sont invitées à participer à la consultation, au même titre que les cantons, les partis, les syndicats. Les femmes peuvent aussi répondre individuellement. Elles ont ainsi l'occasion de faire valoir leur point de vue dès l'élaboration d'une conception nouvelle, sur un problème qui les concerne au premier chef. Mais c'est aussi un problème d'intérêt général, où elles sont appelées à participer plus activement que par le passé.

Le Rapport propose huit solutions de principe, entre lesquelles il faut choisir,

mais qu'on peut aussi dans une certaine mesure combiner entre elles. On peut aussi les compléter par ses propres suggestions.

Pour guider les choix, la consultation porte sur des questions d'ordre général :

- Voulez-vous participer, oui ou non ?
- Voulez-vous participer sur une base volontaire, ou faut-il prévoir des mesures obligatoires ?

De ces premiers choix découlent les réponses aux questions plus concrètes, qui portent sur les problèmes de structures et de contenu.

Nul doute que dans ces deux domaines les femmes auront des propositions à faire, par exemple sur le rôle des communes dans l'application des mesures prévues (formation et engagement sur le lieu du domicile), ou sur le contenu de la formation, soit *théorique* : par exemple, doit-elle porter aussi sur les valeurs qu'on veut défendre (libertés démocratiques, état de droit, etc.), soit *pratique*, par exemple comment se tirer d'affaire en cas de rationnement, de pénurie, de nécessité, d'urgence ?

Mais les femmes peuvent aller plus loin que de répondre simplement à la consultation. Une fois leur opinion faite, elles peuvent prendre contact sur le plan personnel ou par leur association ou centre de liaison, avec le gouvernement ou les parlementaires de leur canton pour exposer leur point de vue et essayer de le faire passer aussi dans les réponses du canton ou du parti. Une bonne occasion de collaboration entre associations féminines et femmes parlementaires. ● (pbs)

